

# Diagnosticteur de produits, équipements, matériaux et déchets issus du bâtiment

RNCP38285 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 5                          |
| Code(s) NSF             | 200r, 220, 232r                   |
| Formacode(s)            | 42105, 12582, 22329               |
| Code(s) ROME            | H2802, F1103, F1204, F1108, F1106 |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande        |
| Date d'enregistrement   | 15/11/2023                        |
| Date d'échéance         | 15/11/2026                        |

## Certificateur(s)

GROUPE N2A · SIRET : 83260637000027

## Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

| Organisme     | SIRET          | Habilitation |
|---------------|----------------|--------------|
| ODE FORMATION | 51454169700025 | Former       |

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le diagnosticteur PEMD est un acteur incontournable de l'économie circulaire. Et pour cause, l'accroissement démographique et le développement économique ont pour conséquence une augmentation de la production de biens matériels générant une pression sur les ressources naturelles non renouvelables. Pour maîtriser cette pression, une solution est de favoriser l'utilisation de matériaux alternatifs et plus globalement de s'engager vers une économie circulaire dans les domaines de la construction et de l'aménagement. Le BTP est une cible essentielle en faveur du développement d'une économie circulaire et d'un système économique régénératif, dans lequel la consommation de ressources et d'énergie est (et doit être) limitée autant que possible.

Chaque année, le secteur du bâtiment génère plus de 46 millions de tonnes de déchets. Le but du diagnostic PEMD est de fournir aux maîtres d'ouvrages la nature, la quantité et la localisation des différents matériaux et produits (conformément au décret du n° 2011-610 du 31 Mai 2011) présents dans l'emprise de l'opération de démolition ou de rénovation significative des bâtiments. Ce diagnostic définit les différents types de déchets générés par l'opération et les conditions de leur réemploi, valorisation ou élimination conformément à la réglementation en vigueur. Il informe aussi des différentes filières de collecte ou des possibilités de réutilisation sur site.

### ACTIVITÉS VISÉES

Définition des bâtiments dans le diagnostic PEMD en lien avec l'évolution des textes règlementaires

Analyse documentaire et méthodologie de repérage

Commercialisation avec l'acheteur public ou le client

Identification des produits, équipements, matériaux et déchets issus des bâtiments en rénovation ou en démolition

Rédaction du plan d'actions post-diagnostic

Restitution du rapport PEMD

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

##### Préparer la mission de diagnostic PEMD

Suivre l'évolution réglementaire du diagnostic PEMD (évolution du CCH, loi AGECE (Anti-Gaspillage et Économie Circulaire), décrets 2011-610 du 31 mai 2011 relatif au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments, au moyen d'une veille réglementaire, afin d'être à jour vis-à-vis des obligations encadrant la réalisation du diagnostic PEMD.

Définir les termes des bâtiments et des activités concernés ainsi que les obligations du maître d'ouvrage, à l'aide d'une grille de repérage, dans le but de l'accompagner dans son projet de réemploi et réutilisation des déchets issus du bâtiment.

Réaliser un repérage portant sur les diagnostics déchet et PEMD entrée en vigueur le 1er janvier 2022 ainsi que les décrets N°2021-821 et 2021-822 encadrant sa réalisation au moyen d'une méthodologie adaptée et de la technologie BIM afin de répondre à la réglementation sur les missions liées aux produits, équipements, matériaux et déchets.

Analyser les diagnostics obligatoires (parasitaires, amiante, plomb, pollution, ...) ainsi que les documents topographiques (plans, photos, ...) ou d'autres informations utiles, au moyen d'un rapport de synthèse rédigé, dans le but de réaliser la mission dans de bonnes conditions.

Analyser le site, les contraintes logistiques, le calibrage du diagnostic (en temps, besoins humains et équipements individuels et/ou collectifs de protection et préparation du zonage) au moyen d'une pré-visite, dans le but d'intervenir en toute sécurité le jour du diagnostic.

Identifier les besoins en diagnostics immobiliers obligatoires dans le cadre d'une rénovation (travaux) ou d'une démolition (amiante, plomb, termites, gaz, électricité, DPE), au moyen d'analyse et/ou relevés réalisés au regard de la réglementation en vigueur afin de préconiser la programmation des diagnostics nécessaires.

Établir un devis conforme à la mission en prenant en compte les moyens techniques et humains pour garantir la bonne réalisation de la mission.

##### Réaliser un diagnostic PEMD

Réaliser un inventaire relatif à l'identification destructive ou non destructive, à la localisation (zonage) des PEMD et la prise d'informations de contraintes techniques et logistiques sur site, au moyen d'une méthodologie adaptée, dans le but de recenser les matériaux les plus courants en vue de leur valorisation (réemploi, réutilisation) ou conservation.

Analyser le cycle de vie d'un produit et ses informations sanitaires, au moyen de l'étude des flux entrants/sortants et des inventaires, afin de calculer la performance environnementale et sanitaire des composantes du bâtiment.

Réaliser les relevés quantitatifs et qualitatifs grâce à la prise de photos, l'analyse sur plans, l'analyse environnementale, les dépose/conditionnement et l'analyse financière dans le but de remplir la grille PEMD.

Hiérarchiser les modes de traitement des matériaux et la logistique associée, au moyen d'un plan des potentialités de réemploi et de valorisation des déchets selon l'existence des filières, afin de faciliter leur évacuation.

Rédiger le rapport PEMD au moyen de la trame réglementée dans le but de rendre la synthèse compréhensible pour le maître d'ouvrage et les autres acteurs du chantier.

Expliquer les modes de valorisation et leurs fonctionnements (plateformes de réemploi physiques ou numériques) au moyen de la réunion de restitution, dans le but de rechercher un centre de recyclage et de valorisation.

Recenser les acteurs du recyclage et de la valorisation locaux ainsi que les différences avec le diagnostic ressources, au moyen de l'exploitation des éléments de synthèse du diagnostic PEMD réalisé, afin de proposer au donneur d'ordre un plan d'évacuation des PEMD vers les filières appropriées.

Remplir le formulaire de récolement relatif aux diagnostics portant sur la gestion des déchets issus de la démolition conformément à l'arrêté du 19 décembre 2011, au moyen du Cerfa N°14498\*1 afin d'accompagner le maître d'ouvrage à répondre à son obligation.

##### Gérer une activité de diagnostic PEMD

Assurer la veille technique, juridique et réglementaire liée aux activités de l'entreprise, au moyen de revues ou d'outils spécialisés, afin de réaliser des diagnostics PEMD conformément à la réglementation en vigueur.

Réaliser la gestion administrative (commandes, facturation, relance devis, relance paiements) au moyen de tableaux de bords afin de s'assurer le développement et la pérennisation de l'activité.

Analyser les évolutions pratiques des acteurs présents sur le marché au moyen d'une étude concurrentielle en fonction de son secteur géographique dans le but d'élaborer une stratégie commerciale pour se positionner sur le marché du diagnostic PEMD.

Organiser des actions commerciales au moyen d'une prospection commerciale sur plusieurs canaux de distribution afin de développer son portefeuille client.

Négocier les prix au moyen de la technique adaptée afin de fidéliser ses apporteurs d'affaires et sa clientèle.

Prévoir les charges d'exploitation en vérifiant si l'activité réelle est conforme aux objectifs fixés au préalable afin d'anticiper des difficultés éventuelles et prendre des décisions adaptées à la situation de l'entreprise.

Gérer les équipes en tenant compte de la diversité et des situations de handicap dans l'objectif de créer un environnement de travail inclusif et une cohésion d'équipe.

## Blocs de compétences

### RNCP38285BC01 — Préparer la mission de diagnostic PEMD

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Suivre l'évolution réglementaire du diagnostic PEMD (évolution du CCH, loi AGECE (Anti-Gaspillage et Économie Circulaire), décrets 2011-610 du 31 mai 2011 relatif au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments, au moyen d'une veille réglementaire, afin d'être à jour vis-à-vis des obligations encadrant la réalisation du diagnostic PEMD.

Définir les termes des bâtiments et des activités concernés ainsi que les obligations du maître d'ouvrage, à l'aide d'une grille de repérage, dans le but de l'accompagner dans son projet de réemploi et réutilisation des déchets issus du bâtiment.

Réaliser un repérage portant sur les diagnostics déchet et PEMD entrée en vigueur le 1er janvier 2022 ainsi que les décrets N°2021-821 et 2021-822 encadrant sa réalisation au moyen d'une méthodologie adaptée et de la technologie BIM afin de répondre à la réglementation sur les missions liées aux produits, équipements, matériaux et déchets.

Analyser les diagnostics obligatoires (parasitaires, amiante, plomb, pollution, ...) ainsi que les documents topographiques (plans, photos, ...) ou d'autres informations utiles, au moyen d'un rapport de synthèse rédigé, dans le but de réaliser la mission dans de bonnes conditions.

Analyser le site, les contraintes logistiques, le calibrage du diagnostic (en temps, besoins humains et équipements individuels et/ou collectifs de protection et préparation du zonage) au moyen d'une pré-visite, dans le but d'intervenir en toute sécurité le jour du diagnostic.

Identifier les besoins en diagnostics immobiliers obligatoires dans le cadre d'une rénovation (travaux) ou d'une démolition (amiante, plomb, termites, gaz, électricité, DPE), au moyen d'analyse et/ou relevés réalisés au regard de la réglementation en vigueur afin de préconiser la programmation des diagnostics nécessaires.

Établir un devis conforme à la mission en prenant en compte les moyens techniques et humains pour garantir la bonne réalisation de la mission.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation réelle ou reconstituée : le candidat prépare et rédige une synthèse technique sur un sujet choisi par le jury qu'il présente devant celui-ci. En répondant aux questions du jury, le candidat doit apporter des explications à ses réponses à l'aide des textes réglementaires, des normes et des méthodologies.

Mise en situation simulée : à l'aide d'une visite virtuelle, le candidat doit déterminer les contraintes logistiques, le calibrage du diagnostic et l'analyse des risques. Le candidat réalise une identification, un zonage et une prise d'information en cas pratique en prévision du remplissage de la grille PEMD. Le candidat doit fournir des explications orales au jury en argumentant ses choix.

### RNCP38285BC02 — Réaliser un diagnostic PEMD

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser un inventaire relatif à l'identification destructive ou non destructive, à la localisation (zonage) des PEMD et la prise d'informations de contraintes techniques et logistiques sur site, au moyen d'une méthodologie adaptée, dans le but de recenser les matériaux les plus courants en vue de leur valorisation (réemploi, réutilisation) ou conservation.

Analyser le cycle de vie d'un produit et ses informations sanitaires, au moyen de l'étude des flux entrants/sortants et des inventaires, afin de calculer la performance environnementale et sanitaire des composantes du bâtiment.

Réaliser les relevés quantitatifs et qualitatifs grâce à la prise de photos, l'analyse sur plans, l'analyse environnementale, les dépose/conditionnement et l'analyse financière dans le but de remplir la grille PEMD.

Hiérarchiser les modes de traitement des matériaux et la logistique associée, au moyen d'un plan des potentialités de réemploi et de valorisation des déchets selon l'existence des filières, afin de faciliter leur évacuation.

Rédiger le rapport PEMD au moyen de la trame réglementée dans le but de rendre la synthèse compréhensible pour

le maître d'ouvrage et les autres acteurs du chantier.

Expliquer les modes de valorisation et leurs fonctionnements (plateformes de réemploi physiques ou numériques) au moyen de la réunion de restitution, dans le but de rechercher un centre de recyclage et de valorisation.

Recenser les acteurs du recyclage et de la valorisation locaux ainsi que les différences avec le diagnostic ressources, au moyen de l'exploitation des éléments de synthèse du diagnostic PEMD réalisé, afin de proposer au donneur d'ordre un plan d'évacuation des PEMD vers les filières appropriées.

Remplir le formulaire de récolement relatif aux diagnostics portant sur la gestion des déchets issus de la démolition conformément à l'arrêté du 19 décembre 2011, au moyen du Cerfa N°14498\*1 afin d'accompagner le maître d'ouvrage à répondre à son obligation.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Sur un échantillonnage mis à disposition devant le jury grâce à un casque de réalité augmentée, le candidat doit réaliser une identification destructive et non destructive en expliquant ses choix pour un réemploi, une réutilisation ou une destruction/évacuation.

Mise en situation simulée : le candidat réalise un diagnostic PEMD, rédige un rapport de diagnostic PEMD et remplit un formulaire de récolement Cerfa N°14498\*1 mis à disposition par le jury

sur la base du sujet et de la visite virtuelle associée. Le candidat explique et argumente oralement ses choix.

### **RNCP38285BC03 — Gérer une activité de diagnostic PEMD**

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer la veille technique, juridique et réglementaire liée aux activités de l'entreprise, au moyen de revues ou d'outils spécialisés, afin de réaliser des diagnostics PEMD conformément à la réglementation en vigueur.

Réaliser la gestion administrative (commandes, facturation, relance devis, relance paiements) au moyen de tableaux de bords afin de d'assurer le développement et la pérennisation de l'activité.

Analyser les évolutions pratiques des acteurs présents sur le marché au moyen d'une étude concurrentielle en fonction de son secteur géographique dans le but d'élaborer une stratégie commerciale pour se positionner sur le marché du diagnostic PEMD.

Organiser des actions commerciales au moyen d'une prospection commerciale sur plusieurs canaux de distribution afin de développer son portefeuille client.

Négocier les prix au moyen de la technique adaptée afin de fidéliser ses apporteurs d'affaires et sa clientèle.

Prévoir les charges d'exploitation en vérifiant si l'activité réelle est conforme aux objectifs fixés au préalable afin d'anticiper des difficultés éventuelles et prendre des décisions adaptées à la situation de l'entreprise.

Gérer les équipes en tenant compte de la diversité et des situations de handicap dans l'objectif de créer un environnement de travail inclusif et une cohésion d'équipe.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation simulée : le candidat rédige une offre commerciale sur la base du sujet et de la visite virtuelle associée. Le candidat présente et argumente oralement ses choix. Il élabore et propose un tableau bord prévisionnel ainsi qu'un plan de stratégies commerciales au jury en expliquant sa méthodologie d'analyse concurrentielle et des outils utilisés pour la réalisation de sa veille technique, juridique et commerciale.

## **Secteur d'activité et type d'emploi**

#### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur du BTP :

Bureau d'études et d'ingénierie

Bureau d'étude thermique

Cabinet d'architecte

Cabinet de diagnostiqueur

Société de désamiantage

Société de démolition

Société de maçonnerie, d'électricité, de plomberie, de menuiserie

Promoteur immobilier

Cabinet d'assurances (diagnostics après sinistre)

Etude notariale

#### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le diagnostic relatif à la gestion des matériaux et des déchets de la démolition ou réhabilitation significative de bâtiments, prévu à l'article L. 111-10-4 du code de la construction et de l'habitat, est établi par des personnes physiques ou morales présentant des garanties de compétence selon les exigences des décrets N°2021-821 et N°2021-822 du 25 juin 2021.

La contractualisation d'une assurance professionnelle couvrant ce type de mission à hauteur de 300 000€ par sinistre et 500 000€ par an, conformément à l'Article D.111-47 du Code de la construction et de l'habitation, ajouté par le décret n°2021-822 du 25 Juin 2021.

Décrets 2011-610 du 31 mai 2011 relatif au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments

Article 51 de la Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire  
Arrêté du 10 juin 2022 portant cahier des charges des éco-organismes, des systèmes individuels et des organismes coordonnateurs de la filière à responsabilité élargie du producteur des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment

Décret n°2021-821 du 25 juin 2021 relatif au diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiments

Décret n°2021-822 du 25 juin 2021 relatif au diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiments.

Les textes réglementaires relatifs au diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments sont applicables depuis le 1er janvier 2022.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Très élevée (5/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Facteurs principaux                 | Manque de main-d'œuvre disponible                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Salaire médian (mensuel)            | 2 491 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Familles professionnelles (FAP)     | B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée)<br>B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)<br>E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction · tension 3/5 (Modérée)<br>E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée)<br>E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée)<br>H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée)<br>H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 18 703                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Jugés difficiles à recruter         | 50 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Emplois saisonniers                 | 7 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

## Familles professionnelles (FAP)

B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP  
B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP  
E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction  
E5X70 — Techniciens des industries de process  
E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process  
H0X90 — Techniciens du contrôle qualité  
H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité

## Voies d'accès

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Certification de niveau 5 dans les domaines du BTP ou diagnostics immobiliers

Certification de niveau 4 avec 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du BTP ou diagnostics immobiliers  
8 ans d'expérience professionnelle

Ou sur dossier validé par l'organisme de formation notamment sur les personnes en situation d'handicap et/ou en reconversion professionnelle après une remise à niveau

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le directeur de l'organisme certificateur

Le référent du centre de formation

2 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement

## Base légale

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| Date de décision                     | 15/11/2023 |
| Durée de l'enregistrement            | 3 ans      |
| Date d'échéance de l'enregistrement  | 15/11/2026 |
| Date de dernière délivrance possible | 15/11/2030 |

## Liens avec d'autres certifications

### CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36312, RNCP36366, RNCP37512

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38285/>

## Où se former

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Formations référencées | 20                |
| Organismes             | 2                 |
| Régions couvertes      | 8                 |
| Prix indicatif         | 1 050 € – 9 550 € |
| Durée                  | 130 – 312 h       |

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

## Entrées et sorties de formation

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Entrées en formation   | 110               |
| Parcours menés à terme | 102               |
| Taux d'achèvement      | 93 %              |
| Période                | 03/2024 – 09/2026 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                             |                   |
|-----------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés        | 128               |
| Montant total engagé        | 627 923 €         |
| Coût moyen par dossier      | 4 906 €           |
| Durée moyenne               | 215 h             |
| Période                     | 03/2024 – 09/2026 |
| France compétences          | 58 %              |
| France Travail              | 21 %              |
| Reste à charge titulaire    | 12 %              |
| Régions                     | 4 %               |
| Entreprise                  | 4 %               |
| OPCO                        | 1 %               |
| Compte d'engagement citoyen | 0 %               |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.